

CONDITIONS GÉNÉRALES DES COURS D'ECO SWISS

Zurich, le 6 février 2023

Inscription / Invitation

Les prix indiqués ne comprennent pas la TVA. Les exceptions sont mentionnées.

Le nombre de participants est limité. Les inscriptions seront traitées par ordre de réception.

Après la date limite d'inscription (environ un mois avant le début du cours), tous les participants recevront une invitation personnelle contenant toutes les informations dont ils ont besoin pour assister au cours.

Si un événement est déjà complet au moment de la réception de l'inscription, nous vous en informerons immédiatement et vous informerons des places libres dans les cours qui ont lieu à un autre moment.

Frais de cours

Après le cours, les participants recevront la facture du cours suivi, s'il y a des frais.

Le prix du cours comprend les documents de cours (ne s'applique pas au manuel Santé et Sécurité au Travail de la solution par branche d'ECO SWISS). Dans les cours en présentiel, le Dîner et les collations sont également inclus dans le prix du cours. Les frais de déplacement ne sont pas inclus.

Prestation de cours

Les cours ECO SWISS se déroulent généralement en présentiel. Si les cours sont dispensés sous forme numérique, les participants seront informés en temps utile du type de mise en œuvre.

Attestation de cours

La confirmation du cours sera délivrée si au moins 80 % du cours a été suivi. Dans les cours numériques, la caméra doit être allumée pendant au moins 80 % de la durée du cours ou la participation active doit être prouvée pendant au moins 80 % de la durée du cours.

Annulation de cours

L'attestation quant à la tenue ou non d'un cours sera prise après la fin de la période d'inscription. Si le nombre de participants est insuffisant, ECO SWISS se réserve le droit d'annuler ou de reporter le cours.

Les participants inscrits seront informés de la date de report. Ces personnes sont prioritaires lors de la participation au nouveau cours.

Si un événement prévu ne peut avoir lieu pour cause de force majeure (y compris maladie/accident du responsable du cours) ou en raison d'inscriptions insuffisantes, il n'y a aucune réclamation contre ECO SWISS.

Frais d'inscription et d'annulation

Si, pour une raison telle que maladie, absence pendant les vacances, un conflit de rendez-vous, service militaire, etc., un participant est obligé de se désinscrire, les règles suivantes s'appliquent :

- Les annulations doivent être soumises par écrit/électroniquement.
- Les participants remplaçants sont acceptés avec plaisir
- Aucune réduction ni remboursement des frais de cours ne peuvent être accordés pour les absences

Frais d'annulation

- Jusqu'à 30 jours avant le début du cours : sans frais
- Jusqu'à 14 jours avant le début du cours : 50 % du prix du cours
- Ensuite : 100% du prix du cours

Propriété intellectuelle / Droit d'auteur

Tout contenu, quelle que soit la forme sous laquelle il est disponible (écrit, électronique, oral), est la propriété intellectuelle d'ECO SWISS ou de ses partenaires et ne peut être utilisé que moyennant mention de la source.

Protection des données

En s'inscrivant, tous les participants acceptent que leurs données personnelles soient utilisées par ECO SWISS à des fins organisationnelles et statistiques des cours.

Avis de non-responsabilité / Assurance

Toute responsabilité pour les dommages subis est exclue pour tous les cours organisés par ECO SWISS.

Les participants sont eux-mêmes responsables d'une couverture d'assurance suffisante. ECO SWISS ne peut être tenu responsable du vol ou de la perte des articles.

Conditions additionnelles

ECO SWISS peut conclure des accords individuels divergents ou fixer d'autres conditions dans l'annonce du cours. Dans ces cas, ces conditions prévalent sur les dispositions des Conditions Générales.

Le for juridique est Zurich.